



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Dossier suivi par  
**Sonia CAPRA**  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique  
Régionale  
STI- Sciences médico-  
sociales et Biotechnologies  
santé-environnement

Tél. 01 30 83 40 42  
Tél. 01 30 83 47 71  
Mél : Sonia.capra@ac-versailles.fr

Versailles, le 10 septembre 2012

**Sonia CAPRA**

**IA IPR STI – SMS et Biotechnologies option santé-  
environnement**

A

**Mesdames et Messieurs les professeurs de STMS et  
de Biotechnologies option santé-environnement**

**S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Etablissement**

### **Objet : Lettre de rentrée 2012**

Cher(e)s collègues,

Après une année scolaire 2011/2012 extrêmement chargée pour vous tous, en particulier du fait de la préparation de cette nouvelle année scolaire qui verra l'entrée de la série ST2S dans la réforme du lycée, j'espère que vos vacances ont été à la hauteur de ce que vous en attendiez et je vous souhaite, en ce début d'année, une très bonne rentrée.

Avant de vous présenter les priorités de cette nouvelle année scolaire, je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement, pour l'ensemble du travail effectué, les collègues pour lesquels les mois de juillet, août ou septembre ont marqué le début de la retraite.

Je félicite les lauréats du CAPET qui sont nombreux à être affectés sur l'académie de Versailles et souhaite la bienvenue aux collègues, nombreux eux aussi, qui intègrent notre académie.

L'année 2012/2013 signe l'entrée dans la réforme du lycée de la série ST2S avec la mise en application du nouveau programme de sciences et techniques sanitaires et sociales en classe de première et la mise en place de dispositifs propres à la réforme du lycée tel que l'accompagnement personnalisé. Ainsi, tout naturellement, nos priorités de travail seront axées sur l'évolution de notre enseignement en lien avec l'évolution de nos programmes du cycle terminal, les nouvelles épreuves certificatives et l'accompagnement personnalisé.

En ce qui concerne les diplômes post-baccalauréat, aucune nouveauté n'est à souligner dans les enseignements dispensés en BTS ce qui nous permettra d'approfondir notre travail sur les approches pédagogiques existantes notamment en poursuivant notre réflexion sur la construction d'un



plan de formation. Les examens de fin d'année ayant par ailleurs révélé la difficulté que rencontrent certaines équipes dans l'élaboration des CCF, un accompagnement pédagogique des équipes sera envisagé, lors de réunions d'équipes au sein des établissements, par exemple. Pour le diplôme de conseillère en économie sociale familiale, l'accent sera mis sur le travail qui conduira à la mise en ECTS de ce diplôme rendue obligatoire pour la rentrée 2013.

#### ➤ Formation continue

Des journées d'animation et de formation concernant les différents axes de travail énoncés précédemment ont été inscrites au Plan Académique de Formation (PAF), consultable sur le site de l'académie, les inscriptions étant encore possibles jusqu'au 20 septembre 2012.

Cette année encore, l'offre de formation proposée reste étroite et couvre des thématiques très diverses, en lien particulièrement avec la réforme du lycée et la rénovation des programmes de sciences et techniques sanitaires et sociales (démarche de projet dans le secteur sanitaire et social, protection sociale sur le terrain, utilisation des TICE en STSS). La personnalisation des parcours étant au centre de la réforme du lycée, une journée de formation centrée sur l'accompagnement personnalisé vous est proposée.

Les journées d'animation organisées par l'inspection nous permettront, d'une part d'initier un travail sur les nouvelles pratiques pédagogiques en lien avec l'évolution de notre programme, et d'autre part de travailler sur les nouvelles épreuves certificatives du baccalauréat ST2S que sont les activités interdisciplinaires et le projet technologique. Ces animations, qui permettent d'accompagner l'évolution des enseignements et la mise en place de la réforme du lycée apparaissent sous forme de « public désigné » de façon à bénéficier d'une représentativité la plus large possible de l'ensemble des établissements de l'académie afin que le travail initié soit poursuivi au sein des équipes disciplinaires et interdisciplinaires de chaque établissement.

Pour les diplômes post-baccalauréat, les journées d'animation interacadémiques nous permettront de poursuivre notre réflexion sur l'adossement du plan de formation aux compétences professionnelles. Au niveau académique, dans le cadre du BTS SP3S et en collaboration avec les collègues enseignant en baccalauréat professionnel SPVL, nous initierons un travail pour favoriser la réussite des élèves provenant de la voie professionnelle. Les journées d'animation interacadémiques consacrées aux équipes intervenant en diplôme de conseillère en économie sociale familiale permettront d'engager une réflexion commune sur la mise en ECTS de ce diplôme et de mutualiser les travaux effectués au sein des établissements.

Je vous rappelle que les journées consacrées à la formation continue sont indispensables à tout enseignant pour maintenir un niveau d'enseignement satisfaisant et adapté aux évolutions en cours, que ces temps soient des temps de formation vous permettant d'approfondir vos compétences disciplinaires ou interdisciplinaires ou des journées d'animation organisées par l'inspection vous permettant de vous tenir informés des évolutions de la filière, de mutualiser vos expériences, de faire évoluer vos



pratiques pédagogiques. Je serai particulièrement attachée à la présence de chacun à ces journées de travail.

### ➤ Résultats académiques

3/5

#### ▪ Résultats au baccalauréat ST2S

	Pourcentages de réussite			Nombre d'établissements publics et privés
	Session 2010	Session 2011	Session 2012	
<b>France Métropole</b>	76,5%	81%	81,9%	-
<b>Académie</b>	72,3%	74,5%	77,8%	34
<b>Yvelines</b>	73,9%	77,3%	79,2%	13
<b>Essonne</b>	77,9%	77,5%	81,2%	7
<b>Hauts de Seine</b>	71%	66,7%	71,1%	6
<b>Val d'Oise</b>	72,7%	75,4%	79,3%	8

Cette année, le pourcentage de réussite au baccalauréat est en nette augmentation sur l'ensemble de l'académie ainsi que sur chacun des quatre départements. Il se rapproche sensiblement du pourcentage de réussite national qui comparativement n'a pas subi la même augmentation. Ces résultats académiques sont très encourageants pour nos élèves et confirment les efforts réalisés par les équipes depuis la rénovation de notre série en 2007. Soyez sincèrement remerciés pour la qualité de votre travail et votre implication en faveur de la réussite de vos élèves.

Cette dynamique positive sera à poursuivre grâce aux animations proposées dans le cadre du PAF et par l'accompagnement de certaines équipes rencontrant plus particulièrement des difficultés.

#### ▪ Résultats aux BTS ESF et SP3S

	Pourcentage de réussite académique		Pourcentage de réussite regroupement interacadémique IDF	
	Session 2011	Session 2012	Session 2011	Session 2012
<b>BTS ESF</b>	83,3%	91,7%	82,1%	85,5%
<b>BTS SP3S</b>	80,9%	81,3%	82,7%	72%

Les résultats aux deux BTS de notre filière sont très satisfaisants et témoignent de votre forte implication auprès des étudiants. Soyez remerciés pour l'investissement qui a été le vôtre tout au long de cette année et la qualité des enseignements délivrés qui ont permis la réussite de nos étudiants.

### ➤ Accompagnement de l'entrée de la série ST2S dans la réforme du lycée

Comme énoncé précédemment, l'entrée dans la réforme du lycée de la série ST2S nécessitera un accompagnement des équipes non seulement pour l'adaptation de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales à l'évolution du programme mais aussi pour la mise en place des nouvelles



épreuves : activités interdisciplinaires qui seront dorénavant évaluées au baccalauréat et projet technologique qui remplacera l'épreuve pratique de STSS. Cet accompagnement se fera grâce aux animations pédagogiques mais aussi grâce aux réunions d'équipes que j'espère systématiques lors de mes visites dans les établissements.

Dans un premier temps, l'accent sera porté sur l'organisation des AI, l'organisation pédagogique choisie pour mettre en œuvre le nouveau programme de la classe de première ainsi que les démarches pédagogiques adoptées. En lien avec les objectifs de la réforme du lycée et la personnalisation des parcours, je serai particulièrement attentive à la prise en compte des difficultés des élèves et à l'aide apportée quant à leur choix d'orientation notamment par le biais de l'accompagnement personnalisé et de l'enseignement d'exploration santé et social.

Les objectifs de poursuite d'études étant réaffirmés avec la rénovation, nous devons continuer à travailler sur la formation et l'évaluation des élèves en lien avec les poursuites d'études auxquelles ils prétendent.

L'acquisition des connaissances par les élèves doit se faire de manière rigoureuse. Ainsi, une maîtrise suffisante des connaissances implique leur mobilisation à bon escient, dans des situations qui justifient leur utilisation et ceci à des fins de compréhension ou d'analyse de phénomènes sanitaires et sociaux. Toute activité proposée aux élèves doit par conséquent intégrer un apprentissage des connaissances spécifiques et permettre de développer des compétences de réflexion, d'argumentation, d'analyse.

La préparation aux poursuites d'études supérieures nécessite une ouverture à la culture en santé et action sociale, au-delà des thèmes étudiés : suivi et analyse de l'actualité, lecture de la presse spécialisée et d'ouvrages de bonne qualité scientifique, rencontre avec des acteurs du champ sanitaire et social sont des activités ancrées dans notre enseignement. Elles permettent de valoriser la formation dispensée tout en permettant le développement de méthodes de travail et l'acquisition d'une autonomie.

La question de l'évaluation des élèves est primordiale, l'évaluation formative ne pouvant être dissociée de toute formation. Ainsi, lors de mes inspections individuelles, j'attacherai une importance particulière aux tests d'évaluation proposés ainsi qu'aux corrections effectuées.

#### ➤ Communication et ressources disciplinaires

Le site académique disciplinaire en sciences et techniques médico-sociales est régulièrement alimenté par nos webmestres et vous permet d'accéder à diverses ressources pour votre enseignement, n'hésitez pas à le consulter régulièrement, tout comme le site du Réseau National de Ressources en Sciences médico-sociales et celui du centre de ressources en SMS d'Île de France. Nous travaillons actuellement à la conception d'un espace privé enseignants accessible grâce à un mot de passe personnel afin de permettre une mutualisation de documents pédagogiques, d'expériences locales, .... Une fois finalisé, cet espace se devra d'être alimenté par chacun d'entre vous, via les webmestres, pour le faire vivre au quotidien.



Je vous rappelle que le document d'accompagnement du programme de première a été mis en ligne début juillet et qu'il est disponible sur le site Eduscol (<http://eduscol.education.fr/cid60808/ressources-stss.html>).

Je continuerai à vous communiquer certaines informations importantes par voie électronique en utilisant prioritairement votre boîte mail académique. Je vous invite par conséquent à l'utiliser le plus systématiquement possible et à la consulter régulièrement pour que son utilisation devienne la plus aisée possible.

L'année qui vient de s'écouler a permis de nombreux échanges avec chacun d'entre vous, que ce soit lors des journées d'animation ou de réunions au sein de vos établissements respectifs, lors de jurys. Ces moments d'échanges, que j'ai beaucoup appréciés, participent à faire évoluer notre enseignement pour qu'il soit toujours de qualité, adapté aux attentes de notre système éducatif et qu'il permette ainsi la réussite de tous les élèves et étudiants de notre filière.

Cette année encore, l'entrée effective de la série ST2S dans la réforme du lycée et les différents axes de travail menés en STS nous offriront de nombreux temps d'échanges et je ne doute pas de la qualité de la réflexion que nous mènerons ensemble sur les différentes thématiques abordées.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour l'ensemble du travail réalisé auprès de vos élèves et étudiants cette année encore mais aussi pour votre grande implication dans les différents travaux académiques et nationaux (élaboration de sujets d'examen, commissions de choix de sujets, présidence de jurys de baccalauréat, ...) pour lesquels vous êtes régulièrement sollicités. Ces missions qui vous sont confiées sont parfois contraignantes au plan professionnel ou personnel mais elles sont incontournables pour assurer une formation de qualité à nos élèves et étudiants et leur offrir une évaluation en cohérence avec leur formation.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, tant professionnelle que personnelle.

**Sonia CAPRA**

*IA-IPR Sciences médico-sociales  
et Biotechnologies option Santé-Environnement*